

ENREGISTREMENT

ZEC MAZANA

KM 31 CHEMIN DES PINS
AUTO-ENREGISTREMENT

ZEC MITCHINAMECUS

KM 7 CHEMIN DE PARENT
AUTO-ENREGISTREMENT

MARCHÉ BONICHOIX

27 CHEMIN PRINCIPALE À L'ASCENSION
819-275-3553

POSTE D'ACCUEIL VIRTUEL

ZECNORMANDIEMAZANA.COM
SECTION SERVICES EN LIGNE

SECRÉTARIAT

ENREGISTREMENT@ZEC-NORMANDIE.COM
819-623-9709

BUREAU ADMINISTRATIF

INFO@ZEC-NORMANDIE.COM
819-623-9709

Avenza Map est une application gratuite vous permettant de télécharger la carte topographique de la ZEC afin de connaître votre géolocalisation exacte lorsque vous êtes sur le territoire et ce, même sans signal cellulaire.



CONSEIL D' ADMINISTRATION

BERNARD LAJEUNESSE
CHRISTIAN TREMBLAY
MARIO LAFOND
MICHEL LECLERC
KIM FILION
DENIS VEILLEUX
ALAIN MÉNARD
PIERRE-OLIVIER ROY

819 623 2479
819 660 9312
450 293 6982
MONT-LAURIER
FERME-NEUVE
SHAWINIGAN
VAL-DAVID
MONT-LAURIER

PRÉSIDENT
VICE-PRÉSIDENT
SEC.-TRÉS.
ADMINISTRATEUR
ADMINISTRATEUR
ADMINISTRATEUR
ADMINISTRATEUR
ADMINISTRATEUR

OUVERTURE

VENDREDI 3 MAI

2024



(819) 623-9709



ZECNORMANDIEMAZANA.COM



INFO@ZEC-NORMANDIE.COM

612 RUE DE LA MADONE, MONT-LAURIER, J9L 1S9

RÈGLEMENTS

□ L'enregistrement et le désenregistrement sont obligatoires et vous devez signer votre feuillet et bien cocher la ZEC sur laquelle vous allez séjourner.

□ La possession et l'utilisation de poissons morts ou vivants comme appâts sont strictement interdites.

□ À la sortie il est obligatoire de déclarer vos prises en indiquant les jours d'activité, l'espèce, le nombre de capture (consommé et rapporté) et le point d'eau sur votre fiche, en plus de la date et l'heure de sorti et la déposer dans la boîte prévue à cette fin.

□ Toute personne qui ne respecte pas les dispositions du Règlement sur les ZECs (C6-61.1 r.78) est passible d'une infraction

□ Les eaux de surface ou souterraines sur la ZEC Mazana ne sont ni analysées ni traitées. La consommation de cette eau est donc à vos risques

□ Enregistrement obligatoire en toutes saisons

pêche

	Espèce	Quota	Ouverture
LACS SORCIER GULLY LIMITE DE 5 OMBLES	Ombre fontaine	10	3 mai 2024
	Touladi	2	3 mai 2024
	Doré	6	17 mai 2024
	Brochet	6	17 mai 2024

chasse

Espèce	Quota	Ouverture
Ours	1 par chasseur	15 mai au 30 juin
Ours (arc)	1 par chasseur	28 septembre au 6 octobre
Orignal (arc)	1 pour 2 chasseurs	21 septembre au 6 octobre
Orignal (carabine)	1 pour 2 chasseurs	12 au 27 octobre
Petits gibiers	5 par jour/ 15 en possession	7 septembre au 15 janvier

TARIFICATION 2024

FORFAITS ANNUELS

FORFAIT	INDIVIDUEL	FAMILIAL	ÉTUDIANT
#1 PÊCHE	251,45 \$	334,23 \$	166,22 \$
#2 PETITS GIBIERS	234,41 \$	317,19 \$	157,70 \$
#4 ORIGNAL	329,32 \$	412,10 \$	205,15 \$
#5 OURS	180,57 \$	N/D	130,77 \$
#6 COMPLET	395,93 \$	507,45 \$	238,46 \$
#7 PÊCHE ET PETITS GIBIERS	314,86 \$	426,38 \$	197,92 \$
#8 ORIGNAL ET PETITS GIBIERS	354,05 \$	465,58 \$	217,52 \$
#9 PÊCHE ET OURS	277,48 \$	389,01 \$	179,23 \$
AJOUT 2E PERIODE ORIGNAL	60 \$	60 \$	30 \$

DROITS QUOTIDIENS

ACTIVITÉ	3 JOURS CONSÉCUTIFS			
	INDIVIDUEL	ÉTUDIANT	INDIVIDUEL	FAMILIAL
PÊCHE	29,50 \$	14,75 \$	73,50 \$	127,75 \$
PETITS GIBIERS	29,50 \$	14,75 \$	73,50 \$	N/D

CIRCULATION

PROTECTION AIRMEDIC INCLUSE

	SÉJOUR	ANNUEL
	16 \$	122 \$

CAMPINGS SAUVAGE

NUIT	SEMAINE	MOIS	90 JOURS ET +
10 \$	50 \$	150 \$	350